

l'autre de 1289. Le point de déviation aura lieu à la nouvelle place Impériale, à 250 mètres avant la place Bellecour.

On voit, d'après cette étendue de terrain, à combien de démolitions donnera lieu cette large voie tracée au cœur de notre cité. On n'évalue pas à moins de 500 le nombre de maisons qui doivent tomber. C'est toute une régénération pour cette partie de Lyon. En y portant le mouvement, l'air, la lumière, cette viabilité nouvelle rendra à ce quartier vaste et central sa valeur qui allait déperissant de jour en jour. «C'est, comme le dit très-bien M. Vaïsse, dans son Rapport, un vrai capital reconstitué et conservé. La valeur étant rendue au sol, des maisons aérées, éclairées, saines et commodesseront substituées aux maisons sombres, malsaines, incommodes, où se presse une population nombreuse dans les plus mauvaises conditions de bien-être et de santé. Nulle part on n'aura rien fait de comparable et qui doive contribuer, sur une aussi large échelle, à l'assainissement d'une grande ville et à l'amélioration des habitations. »

Pour compléter ce système de communications entre le nord et le midi de la ville, il reste à continuer la rue Centrale par l'élargissement de la rue St-Pierre, dont l'étranglement offre une incessante difficulté pour la circulation et un vrai danger pour les piétons; c'est une des plus urgentes améliorations réclamées.

Voici le tableau des dépenses auxquelles donneraient lieu les divers projets de travaux extraordinaires à exécuter dans notre ville :

1 ^o Rue Impériale, déduction faite de la subvention de 4,000,000 à fournir par l'Etat et avec une réserve indispensable pour les cas imprévus	8,000,000 fr.
2 ^o Elargissement de la rue St-Pierre . . .	800,000
3 ^o Continuation du quai Fulchiron, moitié à la charge de la ville, déduction faite des sommes déjà créditées.	200,000
4 ^o Restauration et appropriation de l'Hôtel-de-Ville, en déduisant la partie laissée à	